



Prime 183 €, « Ségur / Laforcade », conférence des métiers ... l'enfumage continue !

Depuis plus de 20 ans, dans notre secteur, nous n'avons fait que perdre du pouvoir d'achat (estimé à plus de 30%) du fait de la non-revalorisation des salaires. De plus, nous étions toutes et tous auprès des usager.e.s pendant les confinements, bien souvent sans moyens de protection. Personne ne nous a applaudi (pourtant nous étions aussi en première ligne, auprès des publics accompagnés), jusqu'à en devenir invisibles pour les pouvoirs publics !

Le gouvernement, après nos nombreuses et massives manifestations et juste avant les élections présidentielles et législatives, **se rappelle que nous sommes aussi électeurs et met en place une prime (et non pas une revalorisation salariale, comme il le dit) !**

Cette prime ne s'adresse pas à tou.te.s les professionnel.le.s du secteur et en exclue encore : assistant.e.s familiales, personnels administratifs, techniques, personnels généraux, enseignants, etc.

Nous auraient-ils menti ? Leur annonce n'est pas suivie d'effets, puisque nombre de remontées des territoires attestent que les financeurs n'ont pas octroyé les fonds aux employeurs qui, de fait, ont suspendu le versement de cette

prime aux professionnel.le.s concerné.e.s...

Cette prime de 183 euros ne correspond même pas au rattrapage de la perte de notre pouvoir d'achat !!

A ce jour, l'UFAS CGT interpelle régulièrement l'Inspection Générale des Affaires Sociales, les divers ministères concernés ainsi que le Premier ministre afin qu'il n'y ait plus qu'une seule liste : **CELLE DE TOU.TE.S LES SALARIÉ.E.S ET AGENT.E.S DE NOTRE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL !!**

➤ Une prime...

- Est soumise au bon vouloir des pouvoirs publics et de nos employeurs,
- peut être reprise à tout moment,
- n'est pas du salaire socialisé pour tous les personnels (permettant le financement du secteur public, des hôpitaux, de la Sécurité Sociale, etc.) Elle n'est pas prise en compte pour le calcul de nos retraites !



Ne nous trompons pas... la CGT revendique avant tout une revalorisation des salaires (300 euros nets) et non pas une prime temporaire !!!



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur

www.sante.cgt.fr